

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Devoir de mémoire :

Le Jardin Flore-Alpe choisit la transparence pour l'avenir

Champex, Valais, le 25 septembre 2025 - À l'approche du centenaire du Jardin Flore-Alpe à Champex-Lac (2027), la Fondation qui en assure la gestion a lancé, dès 2023, un travail de recherche sur la vie de son fondateur, Jean-Marcel Aubert. Cette initiative s'inscrivait dans une volonté de mieux comprendre les origines du jardin et de valoriser son histoire. Toutefois, les conclusions des travaux menés ont révélé des éléments sensibles concernant les activités économiques de M. Aubert durant la Seconde Guerre mondiale. Le Conseil de Fondation a alors choisi de faire face à cette part d'ombre avec rigueur et responsabilité, confiant une mission complémentaire à un comité de recherches et d'éthique indépendant. Ce travail s'achève par une mise en œuvre concrète d'actions, une communication assumée, et la volonté de ne pas s'enfermer dans le débat. « En tirant les enseignements du passé, la Fondation se projette avec clarté et humilité dans l'avenir du jardin, pour que celui-ci continue d'inspirer et d'enseigner. » déclare Sofia de Meyer, présidente du Jardin Flore-Alpe.

Enquête historique et exigence éthique

Mandaté en août 2023, le bureau Clio remet un premier rapport en mars 2024, identifiant notamment la participation de Jean-Marcel Aubert à l'aryanisation d'entreprises, dont les Galeries Lafayette. En avril 2024, un comité de recherche et d'éthique est constitué autour de trois personnalités :

- Prof. François Dermange (éthicien, Université de Genève),
- Dr Marc Perrenoud (historien et ancien membre de la Commission Bergier),
- Dr Philippe Verheyde (historien et chercheur, Université Paris 8).

Le rapport final, remis en mai 2025, documente une participation active de Jean-Marc Aubert à l'économie de guerre allemande, aux côtés de l'occupant, entre 1940 et 1944. Cette collaboration visait principalement l'enrichissement personnel par le biais de commandes militaires et de rachats d'entreprises spoliées. « La Fondation a fait le choix éthique de ne pas masquer la difficulté, mais de l'affronter avec diligence, pour en tirer les conséquences nécessaires. » relève François Dermange, au nom du Comité d'éthique.

Des conclusions claires, des décisions fortes

Sur la base des recommandations du comité, la Fondation a adopté trois décisions principales, à commencer par l'abandon du nom de Jean-Marcel Aubert au profit de celui de « *Fondation du Jardin botanique Flore-Alpe* », recentrant l'identité sur l'héritage naturel et scientifique du jardin. Ensuite, la reconnaissance publique et officielle des faits historiques, sans minimisation ni volonté d'atténuation, en donnant entier accès aux rapports commandés. Enfin, l'engagement à contextualiser toute communication future sur le jardin dans une perspective historique critique et documentée.

Responsabilité et limites : la question des fonds

Le comité s'est également penché sur les implications financières, à savoir l'origine des fonds ayant servi à créer le jardin (avant 1939). Ses recherches démontrent que celle-ci est clairement indépendante des activités menées en France sous l'Occupation. De même, la dotation de CHF 500'000.- léguée en 1965 à la constitution de la Fondation, bien que postérieure, ne provient selon toute vraisemblance pas directement des activités illicites de Jean-Marc Aubert, dont les biens ont été saisis à la Libération. En effet, J.-M. Aubert avait accumulé avant la deuxième guerre mondiale une fortune qui dépassait largement la dotation de la fondation. Dès lors, aucun élément n'oblige, sur le plan juridique ou éthique, à une quelconque restitution.

Le Jardin Flore-Alpe, un héritage vivant

Le Jardin botanique Flore-Alpe reste un lieu esthétique et de transmission des connaissances sur le patrimoine végétal de montagne. Lauréat en 2024 du Prix du Patrimoine Naturel de la Fondation Etrillard, il incarne aujourd'hui une vision exigeante de la préservation de la flore alpine dans un contexte de changements globaux. Ce jardin paysager unique allie conservation, recherche et médiation scientifique pour une compréhension sensible de l'environnement par l'émerveillement.

Contact media :

Sofia de Meyer, présidente du Jardin Flore-Alpe

demeyersofia@gmail.com

+41 (0) 79 744 62 19

Photos :

Libres de droit

<https://www.dropbox.com/scl/fo/psqlwkloqxor6clxovbh/AKSSYViHHSClugxshXPx4iY?rlkey=crm8mfkddjscxl4f7x2beu6cv&e=1&dl=0>

Annexe :

Synthèse du rapport



À propos du Jardin botanique Flore-Alpe

Créée en 1967, la Fondation du Jardin botanique Flore-Alpe gère ce site d'exception situé à Champex-Lac (VS). Avec près de 4'000 espèces végétales de régions de montagnes, dont 1'200 originaires des Alpes et du Valais, Flore-Alpe abrite la plus importante collection vivante du canton et figure parmi les jardins botaniques les plus riches des Alpes. Inscrit à l'inventaire des biens culturels d'importance nationale, il a reçu le Prix Schulthess des Jardins (2007) et le Prix du patrimoine naturel de la Fondation Etrillard (2024).

Un pôle de conservation patrimonial et de recherche scientifique

Flore-Alpe joue un rôle central dans la conservation des espèces végétales rares et menacées, en collaboration avec le Service des forêts, de la nature et du paysage du Valais (SFNP) et InfoFlora, le Centre national de données et d'informations sur la flore de Suisse.

Sur le plan scientifique, le Centre alpin de phytogéographie (CAP), rattaché au Jardin, mène depuis 30 ans des recherches pionnières sur les relations entre climat et l'évolution de la végétation dans les Alpes. Dans le cadre de projets, il collabore avec l'UNIL, l'EPFL, le SFNP et l'Office fédéral de l'environnement (OFEV).

Un lieu de médiation culturelle et de transmission

Au-delà de son rôle scientifique, Flore-Alpe se distingue par une riche programmation culturelle et pédagogique. Expositions, résidences artistiques, parcours thématiques et ateliers pour enfants permettent de sensibiliser le grand public à la beauté de la montagne et à la nécessité de préserver ces écosystèmes fragiles. Chaque année, jusqu'à 100 activités de médiation scientifique et culturelle sont proposées, en partenariat avec des institutions régionales et nationales, contribuant à l'attractivité du Pays du St-Bernard.

Un atout touristique et un projet transfrontalier

Le Jardin et son Grand chalet d'une capacité de 16 lits accueillent visiteurs, classes et chercheurs dans un cadre unique. Inscrit dans le projet JADE (Jardins Associés pour le Développement d'un tourisme scientifique en montagne), soutenu par le programme Interreg France-Suisse et le canton du Valais, Flore-Alpe développe une offre de tourisme durable et participatif en lien avec le futur jardin de l'Observatoire du Mont-Blanc à Chamonix. Ainsi, Flore-Alpe s'affirme comme un acteur clé de la préservation, de la recherche et du rayonnement culturel et scientifique des Alpes.

